DACD
Partenaire · Chimie · Environnement
LUPROTEC PROFLON

DA 1403/1

FICHE TECHNIQUE

# RÉNOVEX Pin

## NETTOYANT SPÉCIAL SANITAIRES
## RÉNOVATEUR SPÉCIFIQUE DES ÉMAUX, CARRELAGES ET PAVÉS

### CARACTÉRISTIQUES PHYSIQUES

**État :** liquide
**Densité :** 1,07 +/- 0,02
**Odeur :** pin
**Couleur :** vert clair
**pH :** 0,5 +/- 0,5
**Point éclair :** sans

### PROPRIÉTÉS

**RÉNOVEX,** de formulation issue d'une grande technologie, dissout les calcaires, les résidus de ciment et les graisses animales, enlève les micro-algues, coquillages et calcaires.
**Avantages :** son action anticalcaire est immédiate. **RÉNOVEX** est considéré comme sans danger pour les fosses septiques lorsqu'il est utilisé en dilution. Agréablement parfumé, ce nettoyant rénovateur donne à vos locaux une ambiance saine. Sa pénétration optimale est assurée par des agents mouillants spéciaux qui suppriment radicalement les déchets organiques.
**Domaines d'utilisation :** sur les coques de bateaux (ligne de flottaison), élimine les traces de rouille sur sols, carrelages, bétons, dans les WC publics, douches, etc…, rénove les carrelages des piscines, les pavés, les sols en ciment et les façades, il dissout également les tartres se trouvant dans les canalisations sanitaires.

Utilisation de **RÉNOVEX** suivant le tableau indiqué ci-dessous

| APPLICATIONS | DILUTION | MODE D'EMPLOI |
|---|---|---|
| **Lignes de flottaison des bateaux :**<br>Rénovation<br>Entretien | Pur.<br>Pur ou dilué à 50 % dans de l'eau. | Appliquer **RÉNOVEX** pur ou dilué suivant le cas sur les surfaces à nettoyer. Laisser agir, frotter avec une brosse et rincer.<br>Renouveler l'opération si nécessaire. |
| **Rénovation ou détartrage :**<br>Carrelages dans WC publics, douches, piscines. | Pur ou dilué jusqu'à 20 % dans de l'eau. | Répandre **RÉNOVEX** pur ou dilué suivant le cas sur le support à traiter. Laisser agir quelques minutes, frotter avec une brosse puis rincer abondamment à l'eau. |
| **Pavés, sols en ciment, façades :**<br>Rénovation<br>Entretien | Pur.<br>Dilué de 10 à 20 % dans de l'eau. | Répandre **RÉNOVEX** pur ou dilué suivant le cas sur le support à traiter. Laisser agir quelques minutes, frotter avec une brosse puis rincer abondamment à l'eau. |



Solutions et Produits pour la Maintenance, les Traitements et l'Hygiène
Unité de Recherches et de Fabrication
Parc d'activités Mathias – BP 9 – 26320 St Marcel-lès-Valence
Tél : 04 75 58 80 10 - Fax : 04 75 58 74 46
e-mail : contact@dacd.com - site web : www.dacd.com
S.A.S au capital de 1 500 000 € - R.C.S. Lyon SIREN 453 231 565 – APE 4671Z
N° Intracommunautaire FR 20 453 231 565 - Siège Social, Vaulx-en Velin (69).

04/12

**Biodégradabilité :** l'agent de surface présent dans la formulation est conforme au règlement CE n°648/2004 du Parlement Européen et du Conseil du 31 mars 2004 relatif aux détergents : biodégradabilité primaire au moins de 80 %; biodégradabilité finale (minéralisation) au moins de 60 %. Étant donné le caractère acide du produit, avant rejet les effluents doivent être neutralisés à pH compris entre 6 et 8 à l'aide d'agents alcalins. Une fois cette opération effectuée, les effluents ne présentent pas de danger significatif pour les stations d'épuration et l'environnement.

**Recommandations :** compte-tenu des différentes qualités de supports, procéder à un essai préalable et définir le temps d'action de **RÉNOVEX.** Ne pas utiliser **RÉNOVEX** sur les robinetteries et sur les baignoires. Ne pas mélanger à d'autres produits oxydants (eau de Javel) ou alcalins. Porter des gants de protection. En cas d'éclaboussures dans les yeux, rincer immédiatement et abondamment avec de l'eau. Ne pas respirer les vapeurs. Conserver dans un local frais et ventilé à l'abri des rayons solaires directs.

***D.A.C.D. ne peut avoir connaissance de toutes les applications dans lesquelles sont utilisées ses produits et des conditions de leur emploi. D.A.C.D. n'assume aucune responsabilité quant à la convenance de ses produits pour une utilisation donnée ou dans un but particulier. Les informations ne doivent en aucun cas se substituer aux essais préliminaires qu'il est indispensable d'effectuer pour vérifier l'adéquation du produit à chaque cas déterminé.***



Solutions et Produits pour la Maintenance, les Traitements et l'Hygiène
Unité de Recherches et de Fabrication
Parc d'activités Mathias – BP 9 – 26320 St Marcel-lès-Valence
Tél : 04 75 58 80 10 - Fax : 04 75 58 74 46
e-mail : contact@dacd.com - site web : www.dacd.com
S.A.S au capital de 1 500 000 € - R.C.S. Lyon SIREN 453 231 565 – APE 4671Z
N° Intracommunautaire FR 20 453 231 565 - Siège Social, Vaulx-en Velin (69).

04/12

DACD
Partenaire · Chimie · Environnement
LUPROTEC PROFLON

DA 1403/1

FICHE TECHNIQUE

# RÉNOVEX Amande Amère

## NETTOYANT SPÉCIAL SANITAIRES
## RÉNOVATEUR SPÉCIFIQUE DES ÉMAUX, CARRELAGES ET PAVÉS
## *QUALITÉ ALIMENTAIRE*

### CARACTÉRISTIQUES PHYSIQUES

**État :** liquide
**Densité :** 1,07 +/- 0,02
**Odeur :** amande amère
**Couleur :** jaune paille
**pH :** 0,5 +/- 0,5
**Point éclair :** sans

### PROPRIÉTÉS

**RÉNOVEX,** de formulation issue d'une grande technologie, dissout les calcaires, les résidus de ciment et les graisses animales, enlève les micro-algues, coquillages et calcaires.

**Avantages :** son action anticalcaire est immédiate. **RÉNOVEX** est considéré comme sans danger pour les fosses septiques lorsqu'il est utilisé en dilution. Agréablement parfumé, ce nettoyant rénovateur donne à vos locaux une ambiance saine. Sa pénétration optimale est assurée par des agents mouillants spéciaux qui suppriment radicalement les déchets organiques.

**Domaines d'utilisation :** sur les coques de bateaux (ligne de flottaison), élimine les traces de rouille sur sols, carrelages, bétons, dans les WC publics, douches, etc…, rénove les carrelages des piscines, les pavés, les sols en ciment et les façades, il dissout également les tartres se trouvant dans les canalisations sanitaires.

**Qualité alimentaire : RÉNOVEX** est conforme à l'arrêté du 19 décembre 2013 modifiant l'arrêté du 8 septembre 1999 concernant les produits de nettoyage du matériel pouvant se trouver en contact avec les denrées alimentaires.

Utilisation de **RÉNOVEX** suivant le tableau indiqué ci-dessous

| APPLICATIONS | DILUTION | MODE D'EMPLOI |
|---|---|---|
| **Lignes de flottaison des bateaux :**<br>Rénovation<br>Entretien | Pur.<br>Pur ou dilué à 50 % dans de l'eau. | Appliquer **RÉNOVEX** pur ou dilué suivant le cas sur les surfaces à nettoyer. Laisser agir, frotter avec une brosse et rincer.<br>Renouveler l'opération si nécessaire. |
| **Rénovation ou détartrage :**<br>Carrelages dans WC publics, douches, piscines. | Pur ou dilué jusqu'à 20 % dans de l'eau. | Répandre **RÉNOVEX** pur ou dilué suivant le cas sur le support à traiter. Laisser agir quelques minutes, frotter avec une brosse puis rincer abondamment à l'eau. |
| **Pavés, sols en ciment, façades :**<br>Rénovation<br>Entretien | Pur.<br>Dilué de 10 à 20 % dans de l'eau. | Répandre **RÉNOVEX** pur ou dilué suivant le cas sur le support à traiter. Laisser agir quelques minutes, frotter avec une brosse puis rincer abondamment à l'eau. |



Solutions et Produits pour la Maintenance, les Traitements et l'Hygiène
Unité de Recherches et de Fabrication
Parc d'activités Mathias – BP 9 – 26320 St Marcel-lès-Valence
Tél : 04 75 58 80 10 - Fax : 04 75 58 74 46
e-mail : contact@dacd.com - site web : www.dacd.com
S.A.S au capital de 1 500 000 € - R.C.S. Lyon SIREN 453 231 565 – APE 4671Z
N° Intracommunautaire FR 20 453 231 565 - Siège Social, Vaulx-en Velin (69).

04/12

**Biodégradabilité :** l'agent de surface présent dans la formulation est conforme au règlement CE n°648/2004 du Parlement Européen et du Conseil du 31 mars 2004 relatif aux détergents : biodégradabilité primaire au moins de 80 %; biodégradabilité finale (minéralisation) au moins de 60 %. Étant donné le caractère acide du produit, avant rejet les effluents doivent être neutralisés à pH compris entre 6 et 8 à l'aide d'agents alcalins. Une fois cette opération effectuée, les effluents ne présentent pas de danger significatif pour les stations d'épuration et l'environnement.

**Recommandations :** compte-tenu des différentes qualités de supports, procéder à un essai préalable et définir le temps d'action de **RÉNOVEX.** Ne pas utiliser **RÉNOVEX** sur les robinetteries et sur les baignoires. Ne pas mélanger à d'autres produits oxydants (eau de Javel) ou alcalins. Pour toutes les surfaces en contact avec les aliments, effectuer obligatoirement un rinçage abondant à l'eau claire. Porter des gants de protection. En cas d'éclaboussures dans les yeux, rincer immédiatement et abondamment avec de l'eau. Ne pas respirer les vapeurs. Conserver dans un local frais et ventilé à l'abri des rayons solaires directs.

***D.A.C.D. ne peut avoir connaissance de toutes les applications dans lesquelles sont utilisées ses produits et des conditions de leur emploi. D.A.C.D. n'assume aucune responsabilité quant à la convenance de ses produits pour une utilisation donnée ou dans un but particulier. Les informations ne doivent en aucun cas se substituer aux essais préliminaires qu'il est indispensable d'effectuer pour vérifier l'adéquation du produit à chaque cas déterminé.***



Solutions et Produits pour la Maintenance, les Traitements et l'Hygiène
Unité de Recherches et de Fabrication
Parc d'activités Mathias – BP 9 – 26320 St Marcel-lès-Valence
Tél : 04 75 58 80 10 - Fax : 04 75 58 74 46
e-mail : contact@dacd.com - site web : www.dacd.com
S.A.S au capital de 1 500 000 € - R.C.S. Lyon SIREN 453 231 565 – APE 4671Z
N° Intracommunautaire FR 20 453 231 565 - Siège Social, Vaulx-en Velin (69).

04/12